

ARGENT DE POCHE

MODE D'EMPLOI POUR L'USAGER

1 - DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le dispositif permet de bénéficier d'une rémunération en échange de travail réel à intérêt collectif (diffusion de supports de communication, accueil du public lors des représentations théâtrales, rénovation d'équipements sportifs) et, ainsi, avoir accès à certains loisirs payants, voire capitaliser ces fonds pour conduire un projet.

- **COMMUNICATION** : diffusion d'affiches ou de courriers sur tout ou partie de la ville, selon la demande
- **AFFICHAGE THÉÂTRE** : diffusion d'affiches des représentations théâtrales aux commerçants.
- **OUVREURS THÉÂTRE** : accueil et placement du public lors des diverses représentations au Théâtre de Lunéville.
- **TRAVAUX DE RÉNOVATION** : dans les installations communales
- **PLAN NEIGE**

2 - PUBLIC

Conditions d'accès au dispositif « Argent de Poche » :

- Être âgé(e) de 16 ans révolus à 25 ans
- Être domicilié(e) à Lunéville

3 - INSCRIPTION dès le 02/01/2018 (places limitées)

Les dossiers sont :

- à retirer et rapporter au guichet Jeunesse à partir du 02/01/2018

4 - PIÈCES A FOURNIR

- Dossier Unique d'Inscription
- Disponibilités et Contrat d'Engagement
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation médicale d'aptitude au travail
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone ...)
- Pièce d'identité (ou copie du livret de famille)

5 - RÉMUNÉRATION

- 6,50 € / 1 heure

6 - RÈGLEMENT

Le paiement des heures est effectué sous forme de chèque par l'association I.N.E.S. - 8, Rue Lamartine - bâtiment Saturne à LUNÉVILLE

DISPONIBILITÉS ET CONTRAT D'ENGAGEMENT

I - DISPONIBILITES : (cochez les cases de votre choix)

1- PÉRIODES « HORS » VACANCES SCOLAIRES

JOURS	MATIN	APRES MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

2- PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES

Hiver	Printemps	Été	Automne

JOURS	MATIN	APRES MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

II - ENGAGEMENT :

Je soussigné(e).....m'engage à :

- participer à la réunion d'information pour l'inscription au dispositif « Argent de Poche », muni(e) des documents ci-joints complétés et signés ainsi que des pièces à joindre au dossier
- confirmer ma participation au(x) chantier(s) dès réception de ma convocation
- signaler mes absences 24 heures à l'avance
- être en possession d'une pièce d'identité durant chaque chantier
- exécuter les tâches qui m'auront été confiées
- rechercher la qualité dans l'exécution de ma mission
- participer au développement du projet en restituant toute information concernant le chantier effectué

Et à respecter :

- le personnel encadrant
- le matériel mis à disposition
- les horaires d'intervention
- les autres jeunes participant aux chantiers

Dans le cas où l'un de ces engagements ne serait pas respecté, le contrat sera rompu pendant une période d'un mois ou de façon définitive selon le motif.

Fait à LUNÉVILLE, le.....

Pour les mineurs :

Signature du tuteur ou responsable légal participant

« Lu et approuvé »

Signature du

« Lu et approuvé »